

Compte-rendu du Conseil du CREN du 13 janvier 2022, 10h-12h

En visio depuis Zoom : <https://univ-nantes-fr.zoom.us/j/4792800322>

Présents (21) : Christophe MICHAUT, Omar ZANNA, Christine VIDAL-GOMEL, Fabrice PIROLI, Aude BRETEGNIER, Fabien BACRO, Isabelle NOCUS, Edwige CHIROUTER, Valérie RENAULT, Isabelle AUDRAS, Inès ALBANDEA, Sébastien URBANSKI, Gilles GUIHARD, Cendrine MERCIER, Tanguy PHILIPPE, Charlotte CORRE, Camille HUMEAU, Céline JACOB, Johanne PALOMBA

Invités (1) : Evodie LIEVIN

Excusés (1) : Olivier VILLERET

Procuration : Olivier VILLERET à Tanguy PHILIPPE

1. Présentation du nouveau CUR

Chacun d'entre nous s'est présenté individuellement.

2. Bilan des élections (cf. Tableur en PJ)

La participation est assez moyenne, un électeur sur 2 a voté. Nous étions sur une répartition assez identique à celle de 2017.

Les prochaines élections auront lieu dans 5 ans, il faudra mobiliser un peu plus les membres du laboratoire pour les prochaines élections.

3. Elections de la direction du CREN

Rappel des statuts du CREN : le CUR élit la direction, une co-direction est possible et ensuite celle-ci peut nommer des directeurs adjoints

Christophe Michaut et Omar Zanna se portent candidats comme indiqué dans leur profession de foi

Edwige Chiroutier évoque l'idée d'une co-direction Nantes-Le Mans-Inspé et **la question de la parité**. Omar Zanna rappelle que le CREN est sur 2 universités (Nantes et Le Mans) et Christophe Michaut revient sur les spécificités du CREN par rapport aux autres laboratoires où il y a souvent 1 directeur et 1 directeur adjoint, le CREN a décidé de privilégier un fonctionnement avec 1 représentant par site, l'Inspé étant une composante de l'Université de Nantes.

Cendrine Mercier, Aude Bretegnier et Tanguy Philippe évoquent la **question de la médiation entre les différentes composantes et l'idée d'un relais pour faciliter les échanges** via une tierce personne, un représentant pour chaque entité du CREN ou un comité de pilotage sur chaque site... Tanguy Philippe note une difficulté actuelle de communiquer entre les membres

à l'Inspé, Christophe Michaut propose d'éventuellement créer une liste mailing dédiée (voir avec Evodie Liévin). Christine Vidal Gomel revient sur l'importance des relations avec et entre l'ensemble des entités qui composent le CREN pour faciliter notamment la **gestion des départs en retraite et des nouveaux postes qui pose des difficultés** et sur laquelle il faudrait pouvoir construire en amont en lien avec les composantes. Christophe Michaut et Omar Zanna pensent qu'il faut recentrer en priorité sur le projet de recherche du CREN et que le **rôle de la direction est de défendre la politique scientifique porté par le Conseil** indépendamment des questions de fonctionnement de chaque composante.

Candidature Christophe Michaut et Omar Zanna

Vote favorable à l'unanimité.

4. Validation des CR des derniers conseils (cf. CR en PJ)

Il y a deux comptes-rendus, car à la demande du Conseil de l'ancien conseil, nous avons réécrit et complété celui du mois d'octobre.

5. Demande de rattachement en tant que Jeunes docteurs Michel Rival (cf. PJ)

La demande avait été examinée en décembre, mais nous attendions d'avoir plus d'éléments par rapport à sa demande initiale sur un rattachement et ses engagements dans les activités de recherche sur un thème en particulier.

Il a donc reformulé sa demande après avoir échangé avec Alain Patrick Olivier (thème 5) et Fabien Baccro (Thème 4)

Michel Rival souhaite être rattaché au thème 4.

Vote favorable à l'unanimité.

6. Budget prévisionnel 2022

Christophe Michaut informe que nous n'avons toujours pas reçu la notification des crédits scientifiques.

Pour rappel, c'est la DRPI pour l'Université de Nantes qui décide du montant alloué. Ces crédits scientifiques sont établis sur la base du nombre d'enseignants-chercheurs titulaires du laboratoire (indépendamment du nombre de doctorants).

Le montant fixé sera le même pour tous les EC quelle que soit sa discipline, ce qui n'était pas le cas auparavant (différence entre SHS et Sciences).

Une augmentation de 30% avait été annoncée par le VP Recherche fin 2021. La programmation pluriannuelle serait maintenue mais la durée (3 ans ou 5 ans) n'est pas encore connue.

Pour le Mans, il n'y a pas de programmation pluriannuelle, mais annuelle.

Une discussion autour de la répartition des crédits scientifiques est engagée au sein du Conseil.

Le CREN décide de poursuivre sa participation aux chaires, GIS et associations de chercheurs.

Tanguy Philippe : à l'AG, il a été évoqué l'idée de soutenir financièrement les initiatives inter-thèmes et fédératrices entre plusieurs thèmes. L'idée proposée par Tanguy et qui faisait partie de la profession de foi serait de créer une ligne spécifique avec possibilité de participer aux financements d'une opération de recherche inter thèmes, ce qui est possible.

Camille Humeau souligne l'importance d'avoir une ligne budgétaire pour la journée des doctorants. Il y a une demande des doctorants pour avoir si possible deux journées dans l'année.

Demande de Céline Jacob : est-ce que les doctorants qui sont engagés dans différents conseils bénéficient d'une enveloppe plus élevée ?

Au Mans : 130 euros par doctorant/an et 200 euros pour les doctorants fortement impliqués. Il est intéressant de valoriser l'implication, car peu de volontaires sur certains événements.

Certains membres expriment le fait que les enveloppes dédiées aux doctorants sont trop faibles.

Tous les membres du CUR sont favorables à augmenter les enveloppes des doctorants (à 1000 euros pour la durée de la thèse utilisable maximum pendant 4 ans, sous réserve des crédits que nous recevrons). Calcul au prorata pour les anciens doctorants.

Pour les EC, l'enveloppe serait de 1500 euros sur 3 ans.

Concernant les membres non titulaires, la question est posée de savoir si nous conservons une partie du budget, afin de financer des demandes, tout en décidant lors du CUR de l'attribution.

Est-ce que l'on attribue une enveloppe individuelle ou est-ce que l'on demande au thème de prendre sur leur enveloppe ?

Pour l'instant nous ne pouvons joindre le tableau de répartition du budget car nous avons trop d'incertitudes liées au manque d'informations.

La répartition budgétaire sera votée lors du prochain CUR.

7. Procédure interne des fiches de poste

La direction du CREN contacte au moins deux mois avant l'examen des profils en CUR les directeurs ou directrices de composante ou de département pour indiquer les supports de poste vacants (ou susceptibles d'être vacants) que le CREN souhaite soutenir dans le cadre de la campagne de révision des effectifs de l'année en cours. Elle demande à la composante ou au département si elle envisage de rattacher de nouveaux supports de poste au CREN.

La direction du CREN rappelle au directeur ou à la directrice de composante que : « *Le/la directeur-trice participe à la définition des profils de recrutement de l'ensemble des personnels du laboratoire (enseignant(e)s-chercheur(euse)s, chercheur(euse)s, personnels administratifs et techniques, doctorant(e)s, post-doctorant(e)s, chercheur(euse)s invité(e)s* [...] Il (ou elle) s'assure de la bonne répartition de ces personnels sur les thèmes de recherche prioritaires du laboratoire, en lien avec les besoins de formation. » (Statut des UR de Commission de la Recherche du 15 juin 2015, p. 6)

Le débat sur les profils des postes doit se tenir au sein du CUR en fonction des connaissances des supports disponibles à ce moment-là et ne préjuge pas des décisions qui seront prises par les universités et qui devront être in fine être actées par le CUR

a. Préparation des profils recherche

Le CUR désigne deux rédacteurs par fiche de poste. Les réacteurs devront échanger et recevoir l'aval des membres du thème de rattachement avant d'adresser les profils rédigés au moins 10 jours avant le CUR.

b. Examen des profils de recherche en CUR

Le CUR vote sur le rattachement du poste au CREN.

Le CUR classe les fiches de poste par composante

Le CUR désigne le référent recherche en charge d'informer les candidats sur les attendus du poste

La direction du CREN adresse les fiches de poste rédigées et à titre indicatif le classement au directeur de la composante.

c. Composition des comités de sélection

Le CUR demande à la composante à être associé à la composition du comité de sélection et désigne un membre du CUR (ou un représentant parmi les enseignants-chercheurs titulaires du CREN) pour participer au groupe de travail en charge de la constitution du comité.

8. Demande de Sylvie Grau pour une subvention (500 euros)

Une demande de subvention de 500 euros est faite par Sylvie Grau pour le Colloque annuel de la CORFEM 2022 (Commission de Recherche sur la Formation des Enseignants de Mathématiques)

Il est demandé à ce que le CREN soit associé à la présentation de cette manifestation. Rappel : Lorsqu'une manifestation est portée par un thème, elle est prise en charge directement sur la ligne budgétaire du thème et pour les manifestations inter-thèmes il faudra passer par le CUR.

Le CREN accorde une subvention exceptionnelle

- 6 pour
- 1 abstention
- 6 contre

Conclusion : il va être demandé à Sylvie Grau de représenter sa demande afin qu'elle soit réexaminée au prochain Conseil